

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4344>



2012-2013

Collège Clos de Pouilly à Dijon : historique de la lutte contre une diminution significative des moyens pour la rentrée



2013 Publication date: jeudi 13 juin 2013

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Depuis Février 2013, les enseignants et personnels du collège Clos de Pouilly à Dijon mènent une lutte assidue pour contester la diminution significative des moyens prévus à la rentrée 2013 (équivalent d'une classe)



Février 2013

12-02-2013 : Conseil d'Administration

La DHG est refusée : 5 votes pour, 1 abstention, 19 contre

Motion présentée par les élus enseignants, les élus parents FCPE et liste indépendante du collège Clos de Pouilly à Dijon.

Au collège Clos de Pouilly, nous reconnaissons au chef d'établissement la volonté d'établir le TRMD sur des principes pédagogiques en accord avec le projet d'établissement et l'avis des équipes enseignantes. Nous lui faisons confiance pour mettre en place les conditions d'étude les plus favorables aux élèves au regard des moyens attribués à l'établissement.

Cependant, cette année la Dotation Horaire Globale, allouée au collège a été diminuée de façon significative (moins 28.5h), nous contraignant à un choix cornélien :

- Fermeture d'une division sur un niveau
- Ou suppression de tous les moyens (groupes, soutien, dédoublements...) qui permettent un travail de qualité, tel qu'il s'est toujours pratiqué au collège Clos de Pouilly

En effet, jusqu'à présent, notre établissement a fonctionné convenablement avec la DHG qui lui était attribuée (soutien, dédoublement, groupes allégés dans certaines disciplines...)

Il est riche de nombreux projets culturels et sportifs, il propose de nombreuses initiatives et dispositifs d'aide et d'encadrement pour les élèves les plus fragiles, fait preuve de dynamisme. C'est un établissement où il fait bon enseigner et étudier, où on trouve une forte implication des enseignants soucieux du bon fonctionnement de l'établissement et de la réussite de chacun de leurs élèves.

Il s'enorgueillit d'être un exemple d'école de la République avec sa population très diversifiée et l'intégration des élèves primo-arrivants : élèves de la ville, de la campagne, de milieu social favorisé ou défavorisé, de différentes origines, de différentes cultures qui travaillent ensemble en apprenant la tolérance et en rejetant la xénophobie.

Mais cet équilibre est très fragile et avec une baisse prévisionnelle d'effectifs de 19 élèves par rapport à la précédente rentrée selon les chiffres de l'Inspection d'Académie (baisse que nous contestons car le collège accueille régulièrement de nouveaux élèves, notamment des enfants de Gendarmes), les élus enseignants et parents appréhendent la diminution de moyens attribués au collège pour la rentrée 2013

Clos de Pouilly à Dijon : historique de la lutte contre une diminution significative des moyens pour la re

Les 856.5 heures reçues cette année ne suffiront pas à couvrir le maintien de 7 classes par niveau, (puisque de deux maux, il faut, hélas, choisir le moindre !) ce qui aurait comme conséquence la fermeture d'une classe de cinquième. Mais depuis quand une perte estimée de 19 élèves correspond-elle à une classe de moins ?

Au total, ce sont au minimum 28.5 heures qui manquent à la dotation de l'établissement pour assurer tous les enseignements dans de bonnes conditions et dans le respect du cadre réglementaire.

Les conséquences sur les conditions d'études des élèves et de travail des personnels seront les suivantes :

- Les classes de troisième et cinquième seront surchargées avec 30 élèves attendus par classe.
Comment, dans ces conditions, aider les élèves les plus fragiles et les plus en difficulté ?
Comment également intégrer dans ces classes surchargées les élèves de la classe d'accueil, qui ne bénéficient plus que d'une année pour apprendre le français ?
- Comment mener à bien le contrat d'objectifs de l'établissement, qui vient d'être établi pour les quatre ans à venir, si l'on commence dès cette année à supprimer des moyens ?
- Si nous passons cette année à 6 divisions en 5^e nous pourrions n'avoir que 6 divisions de 4^e en 2014, sans aucune assurance de retrouver 7 divisions en 5^{Â°} mais plutôt avec le risque les années suivantes de perdre également une division de 3^{Â°}, puis une de 6^{Â°} : à ce moment-là toutes les classes du collège seront surchargées.

Enfin, le nombre d'heures supplémentaires à répartir est toujours aussi insupportable par les équipes disciplinaires. Les enseignants n'acceptent pas de voir leur charge de travail accrue, d'autant moins dans des classes surchargées ! Là encore, si le choix d'effectuer une ou plusieurs heures supplémentaires est pris individuellement, il est bien souvent contraint, la dotation ne permettant pas une grande souplesse.

C'est pourquoi, nous les élus enseignants et parents

- **votons contre cette dotation insuffisante et la répartition qui en découle**
- **demandons que cette dotation soit abondée** pour permettre le fonctionnement d'une structure basée sur 7 classes à tous les niveaux avec les appuis pédagogiques nécessaires (soutien, dédoublement, groupes allégés...)
- **demandons la transformation des heures supplémentaires en heures poste** afin que le recours aux heures supplémentaires soit marginal, dans la limite d'une heure par collègue.

14-02-2013 : Conseil d'Administration "bis"

Pas de nouvelle répartition proposée : 13 vote contre , 4 vote pour

Le quorum de 16 était atteint de justesse, heureusement que du côté des enseignants ils étaient tous là !

19-02-2013 : lettre de demande d'audience à la DASEN du 21



Mars 2013

06-03-2013 : réponse de la DASEN

obtention de 6HSA en plus, mais l'audience n'est pas accordée

19-03-2013 : les représentantes du SNES-FSU 21 interviennent au CTSD

Elles renouvellent la demande d'audience et réexpliquent pourquoi la baisse des moyens pénalisera gravement le collège si elle est maintenue. La DASEN accepte alors d'accorder une audience.

Au collège pendant ce temps : les collègues ont préparé un tract en direction des parents, une pétition à remettre. bref ils ne comptent pas en rester là ; le choix a été fait de garder groupes et soutien mais du coup avec deux niveaux à 30 (5è et 3è) sachant que le collège doit intégrer les élèves de CLA (primo-arrivants) en 5è.....

Avril 2013

Audience auprès de la DASEN : obtention d'une dotation supplémentaire de 216HSE (soit 6HSA), mais encore insuffisante.

22-04-2013 : article dans le Bien Public



Mai 2013

02-05-2013 : réunion à l'attention des parents d'élèves pour expliquer les enjeux de la suppression des moyens et discuter des suites de l'action

28 Mai 2013 : opération "collège mort" en guise de protestation : 17 élèves présents sur 756 !

– [reportage de France 3 Bourgogne](#)

– **article dans le Bien Public : "Il est mort le collège"**

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

article BP "il est mort le collège"

compte-rendu de l'action du 28-05-2013

Juin 2013

Le verdict de la DSDEN est attendu...

Les enseignants et les parents d'élèves espèrent que Madame la Directrice des Services de l'Education Nationale oubliera ses cases, ses chiffres et ses statistiques et privilégiera une gestion humaine et non comptable , pour permettre à nos élèves de travailler dans des conditions correctes avec de vraies chances de réussite pour chacun.

